

Département Egalité des Chances Rapport 2/3/2011

Prés : Mrs Michel Fohal, André Samu et Mme Sonveaux Dominique (Présidente)
Exc : Mrs Jean-Marie Vanoppem (maladie), Christian Grandry (réunion BNT) et Mme Anne Humblet (raison familiales).

La séance débute à 18h30 à la Maison du Travail à Namur

*** Accueil de Michel Fohal, représentant de la province du Hainaut.**

*** Rappel des objectifs du Département.**

*** Lecture du rapport précédent et approbation.**

*** Courrier entrant : lettre de Mr Michiels, président de la BRA – réponse travaillée en séance.**

*** Projet féminin en arbitrage**

Lecture du projet tel que pensé par le Département Arbitrage.

Nous saluons cette initiative qui a le mérite d'avoir été proposée.

Ce que nous avons relevé : - la progression de l'arbitrage féminin ira de pair avec l'élargissement de la base des affiliées. Donc avec une augmentation du nombre d'équipes jeunes filles
- que veut-on dire par « formation spécifique et adaptée » ?

*** PC 56**

Discussion autour d'une nouvelle proposition possible ainsi que des moyens à se donner pour pouvoir affiner l'analyse de l'évolution dans le temps des équipes de jeunes.

Remarque : il faut pouvoir disposer de statistiques genrées (qui distinguent les équipes masculines des équipes féminines).

*** Divers**

André Samu : pourquoi les deux seuls arbitres féminins présents aux JRJ d'Arlon ont-elles été cantonnées dans les matchs filles ? On aurait pu prévoir qu'elles aillent le matin sur un site et l'après-midi sur l'autre.

Michel Fohal : détaille une expérience menée dans sa commune pour amener des jeunes défavorisés (dépendant du SAJ) à la découverte du basket. Il fait savoir qu'il existe des subsides pour pouvoir, depuis un club, organiser cela. A réfléchir lors d'une prochaine séance.

Fin de la séance à 20h30.

Pour le département Egalité des chances

Dominique Sonveaux - Présidente